



**ARDEAR GRAND EST**

RESEAU DE  
L'AGRICULTURE  
PAYSANNE

**FORMATION**

## Comment faire face à un contrôle biosécurité sur mon élevage de volailles fermière ?

**>> Mardi 10 Octobre 2017 de 9h30 à 17h30**  
**Salle des fêtes, Place Saint Evre 52140 Provenchères-sur-Meuse**

### Objectifs :

Suite à la grippe aviaire qui a touchée la filière agricole fin 2015, le Ministère de l'agriculture a pris des mesures spécifiques comme l'adoption d'un plan de biosécurité sur chaque ferme. Les éleveuses et les éleveurs de volailles fermières ont dû alors se former pour appréhender rapidement ces nouvelles mesures à mettre en place. Mais ces mesures semblent parfois incompatibles avec des systèmes de productions à bandes multiples et/ou en agriculture biologique et/ou en vente directe avec accueil à la ferme. Cette formation propose de faire le point sur l'évolution des mesures de biosécurité et de prendre du recul sur la manière de les appliquer sur sa ferme. A l'issue de cette formation, vous aurez appris des techniques innovantes et alternatives qui vous permettront de trouver un équilibre entre prévention sanitaire, bonnes pratiques, bien-être animal et respect des mesures sanitaires, dans une démarche d'agriculture paysanne.

### Programme :

- Connaître les évolutions de la réglementation sanitaire pour vérifier quelle est respectée sur sa ferme.
- Présentation du Guide de bonnes pratiques de biosécurité adapté aux élevages en autarcie et en circuit court de moins de 5000 volailles
- Etudes de cas : techniques innovantes qui respectent le bien-être animal en luttant contre l'antibiorésistance, abordables financièrement ET compatibles avec un plan de biosécurité.
- **Visite de la ferme de Busson**
- Identifier les changements à apporter sur son exploitation pour répondre à la nouvelle réglementation sanitaire
- Apprendre à gérer le stress d'un contrôle

### Méthodes pédagogiques :

Méthode active basée sur l'échanges de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

### Formatrice :

■ **Ariane Walaszek**  
Chargée de projets Circuits courts à l'ARDEAR Grand Est

### Intervenants :

■ **Paysannes et paysans** du réseau de l'ARDEAR

**Publics :** Paysan.ne.s installés ou en devenir

### Frais pédagogiques :

- **Gratuit** pour les cotisants au fond de formation Vivea. **50€/jour** pour les autres. Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.
- En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise.

**Mode de validation :** Délivrance d'une attestation de formation

**Repas :** Prévoir un chèque de 20€.

**Inscription :** Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant [ici](#).

Stage limité à 15 personnes. L'organisation d'un covoiturage se fera en fonction des inscriptions.

### Contacts et informations :

**Ariane Walaszek**  
Responsable formation  
Tel : 06.12.40.45.48  
Mail: ardeargrandest@gmail.com

Formation à l'initiative de :



Avec le soutien financier de :



**Siège de l'ARDEAR à Chaumont**  
26 avenue du 109E RI 52000 Chaumont

**Antenne de l'ARDEAR à Verdun**  
20 rue du 19ème BCP 55100 Verdun